



**COMITE TECHNIQUE PARITAIRE LOCAL
du 18/06/2019**

DECLARATION LIMINAIRE

Monsieur le Président,

Nous aurions pu, comme à l'accoutumée, vous remettre puis vous déclamer une déclaration liminaire fleuve, retraçant le maelström des grandes difficultés liées aux projets gouvernementaux du moment dans le monde de la Fonction Publique et du contrôle fiscal ; elles sont immenses et jettent nos collègues dans un profond désarroi, une perte du sens de leur mission.

Nous aurions pu.

Vous nous auriez répondu poliment, comme à l'accoutumée, que vous ne pouvez pas répondre sur les décisions politiques, après quoi vous auriez tenté avec plus ou moins d'insistance, de justifier les « réformes » (en fait : contre-réformes au sens étymologique), qui nous sont imposées à tous.

Vous l'auriez fait.

Alors une fois n'est pas coutume, au lendemain des épreuves de philosophie au baccalauréat, notre déclaration liminaire sera courte, mais éclairante.

Oui, une fois n'est pas coutume car ce qui relève du militaire n'est naturellement pas inscrit dans les gènes de notre histoire syndicale, nous reprendrons à notre compte les termes du Chef d'État major des Armées le Général De Villiers qui déclarait en juillet 2017 après avoir remis sa démission à E. Macron pour de profondes divergences de vue, notamment budgétaires et aussi après avoir défendu les femmes et les hommes dont il avait la responsabilité et qui étaient sous ses ordres, face à ce qu'il considérait alors comme une forfaiture :

« La vraie loyauté consiste à dire la vérité à son chef . La vraie liberté est d'être capable de le faire, quels que soient les risques et les conséquences »

Nous vous laissons méditer ces affirmations.